



Recours pour anomalie dans construction immobilière

Par **audreyjuju**, le **20/05/2008** à **13:17**

Nous avons fait construire notre maison en 2006. C'est un lotissement de 18 maisons toutes identiques construites par le même constructeur. Aujourd'hui, il y a beaucoup de choses qui ne vont pas dans ces maisons : ce ne sont pas des choses graves, mais accumulées, cela fait beaucoup. Nous faisons une réunion entre voisins pour faire un récapitulatif de ce qui ne va pas pour chacun. Une fois ce récapitulatif fait, que pouvons nous, "petits propriétaires" demander à un grand groupe comme le Crédit Immobilier? Et comment le demander car nous n'avons pas les moyens de nous faire aider par un avocat.

Merci d'avance

Cordialement